



Budget de fonctionnement de l'exercice 2027 et Plan des investissements pour les années 2027 à 2030

Préavis N° 2026 / 75

Lausanne, le 22 octobre 2026

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

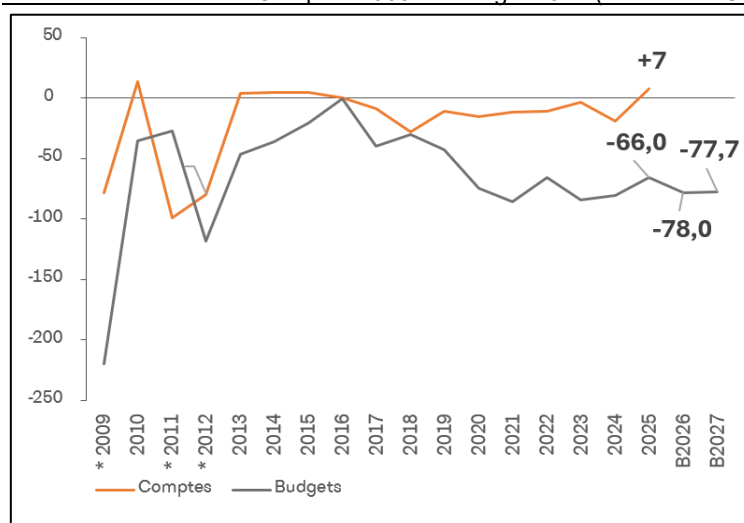
En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2027 ainsi que le Plan des investissements pour les années 2027 à 2030.

2. Objet du préavis

La Municipalité de Lausanne présente un budget 2027, premier de cette nouvelle législature, qui s'inscrit dans la volonté d'améliorer les prestations à la population et d'assurer les investissements nécessaires pour préparer l'avenir et répondre aux enjeux climatiques. Dans un contexte incertain, notamment après la votation du 27 septembre 2026, la Municipalité s'engagera également pour éviter de nouveaux reports de charge directs ou indirects sur les communes et en particulier sur la Ville de Lausanne.

Le budget 2027 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 77.7 millions, dans la lignée de celui de 2026. Le budget 2027 témoigne d'une bonne maîtrise des dépenses avec des charges apurées en augmentation de 0.9%. Les revenus apurés augmentent quant à eux, de 1.3%.

Evolution du Résultat – Comptes 2009 au Budget 2027 (en millions CHF)



La population pourra bénéficier en 2027 d'améliorations concrètes grâce au renforcement de plusieurs prestations prioritaires : notamment dans l'accueil de jour (plus de 200 places en préscolaire et parascolaire créées depuis la rentrée 2026 et 90 nouvelles places d'accueil durant les vacances pour un montant total de CHF 2 millions), la culture ou le

sport avec un projet pilote d'élargissement des horaires des piscines estivales. En matière de cohésion sociale, la reprise des prestations de la Fondation ABS par la Ville assurera leur pérennité. Ces prestations constituent un pilier majeur de la politique de réduction des risques et d'aide à la survie. Les postes créés d'agentes et agents d'accueil et de sécurité seront également maintenus en 2027.

Par ailleurs, la Ville va renforcer l'accompagnement des chantiers en développant la communication, en subventionnant les commerçantes et commerçants qui subissent des désagréments et en renforçant l'unité de coordination interservices. Elle va également accélérer son travail pour garantir l'accessibilité universelle des quais de bus et des bâtiments administratifs et renforcer le programme Equiwatt. Finalement, un centre de formation interne pour les apprenties et apprentis en logistique verra le jour.

Avec des investissements prévus à hauteur de CHF 278 millions en 2027, la Municipalité montre que, malgré le contexte difficile, elle ne perd pas de vue la nécessité de préparer l'avenir. Plus de la moitié des projets sont liés à la transition climatique, notamment pour le développement du chauffage à distance, l'assainissement des bâtiments, le développement du patrimoine arboré et la biodiversité, la renaturation des cours d'eau ou encore la poursuite du développement des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy.

En parallèle, la Ville poursuit la transformation de ses infrastructures et espaces publics, avec notamment des investissements en lien avec les axes forts, les bus à haut niveau de service, la gare de Lausanne et les interfaces du futur m3.

Afin de poursuivre la maîtrise de ses charges, la Municipalité lance également la démarche « Réinvestir pour renforcer les prestations » (RRP), qui s'inscrit dans la continuité des programmes d'amélioration financière des trois précédentes législatures. Cette démarche vise à dégager des marges de manœuvre financières afin de les réinvestir dans des prestations prioritaires, avec un objectif de CHF 25 millions en régime annuel à l'horizon 2031.

Ce budget 2027 intervient dans un environnement incertain, d'une part en raison du contexte géopolitique international, d'autre part du fait de la votation du 27 septembre 2026 sur l'initiative des « 12% ». Dans ce cadre, la Municipalité de Lausanne sera vigilante pour que les engagements des initiantes et initiants soient respectés et que le Canton n'opère pas de nouveaux transferts de charges qui prêteraient la capacité financière de la Ville de Lausanne à assurer des prestations de qualité à la population, à soutenir la prospérité économique et à investir pour l'avenir.

3. Passage au modèle comptable harmonisé MCH2

La Ville de Lausanne adopte le modèle comptable harmonisé MCH2 à compter du 1^{er} janvier 2027. Le budget 2027 constitue ainsi le premier budget établi selon ce nouveau référentiel, qui s'appliquera également aux comptes dès l'exercice 2027.

Afin de faciliter la comparaison entre les exercices, les comptes 2025 et le budget 2026 ont été retraités selon MCH2.

Le passage au modèle comptable MCH2 entraîne principalement des modifications dans la classification des charges et des revenus, ainsi que dans le traitement des opérations internes des Services industriels de Lausanne (SIL), auparavant neutralisées. Pour les exercices comparatifs, ces reclassements entraînent une augmentation d'environ CHF 90 millions des charges et des revenus présentés, sans incidence sur le résultat.

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats selon les deux référentiels. Le détail des reclassements figure dans l'annexe 1 consacrée à la transition MCH1/MCH2.

Compte de résultat CHF millions	Comptes 2025 MCH1	Comptes 2025 MCH2	Ecart Comptes 2025 (+/-)	Budget 2026 MCH1	Budget 2026 MCH2	Ecart Budget 2026 (+/-)	Budget 2027 MCH2
Charges	2'026.4	2'115.0	+89	2'055.0	2'146.8	+92	2'164.6
Revenus	2'033.8	2'122.4	+89	1'977.0	2'068.8	+92	2'086.9
Résultat de l'exercice, (+) revenus / (-) charges	7.4	7.4	–	- 78.0	- 78.0	–	- 77.7

Par ailleurs, les comptes 2025 et le budget 2026 ont également été retraités selon la nouvelle organisation des directions et des services mise en place pour la législature 2026-2031, afin de permettre leur comparaison avec le budget 2027.

La nouvelle organisation de la Municipalité pour la législature 2026-2031 s'inscrit dans la continuité de celle en place depuis 2016. Sa mise en œuvre vise à renforcer la coordination, la collaboration et l'efficacité de l'administration, tout en intégrant des adaptations pour répondre aux enjeux prioritaires de Lausanne, notamment en matière de sécurité publique, de lutte contre les discriminations et de coordination des chantiers.

Les changements organisationnels des directions ayant un impact comptable sont les suivants :

- **Service du personnel** : rejoint la Direction de la culture et développement urbain.
- **Service des bibliothèques et des archives** : rattaché à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.
- **Égalité et intégration** : regroupement des politiques d'égalité, LGBTIQ+ et du Bureau lausannois des immigrées et immigrés au sein de la Direction des sports et de la cohésion sociale.
- **Sécurité publique** : rattachement de la délégation « Drogue et espace public » et de l'Observatoire de la sécurité à la Direction de la culture et du développement urbain.
- **Accessibilité et places de jeux** : coordination de l'accessibilité universelle et gestion des places de jeux confiées à la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture.

Sauf indication contraire, l'ensemble des tableaux financiers présentés ci-après est établi selon MCH2 et tient compte de la nouvelle organisation administrative, y compris les données comparatives des exercices précédents.

4. Budget 2027

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2027 :

BUDGET 2026 (sans crédits suppl.) CHF		BUDGET 2027 CHF	ECARTS CHF
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>			
2'146'782'200	Total des charges	2'164'579'200	17'797'000
2'068'824'500	Total des revenus	2'086'923'300	18'098'800
-77'957'700	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-77'655'900	301'800
149'285'200	Amortissements	128'890'400	-20'394'800
-36'727'300	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-15'583'200	21'144'100
34'600'200	Autofinancement du compte de fonctionnement	35'651'300	1'051'100
-247'536'000	Investissements nets	-233'998'000	13'538'000
-212'935'800	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-198'346'700	14'589'100

5. Budget de fonctionnement de l'exercice 2027

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des comptes de résultats échelonnés des budgets 2027 et de 2026 conformément au modèle MCH2 :

Résultat par catégorie	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges d'exploitation	2'060'437'691,41	2'081'480'800	2'100'802'100	19'321'300	0,93
30 Charges de personnel	667'516'817,88	709'715'600	730'988'000	21'272'400	3,00
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	478'391'131,00	453'474'700	445'079'700	-8'395'000	-1,85
33 Amortissements du patrimoine administratif	128'012'354,02	149'285'200	128'890'400	-20'394'800	-13,66
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	83'359'271,86	59'459'900	70'274'400	10'814'500	18,19
36 Charges de transfert	391'852'390,36	408'668'600	417'565'400	8'896'800	2,18
37 Subventions redistribuées	27'150'007,55	24'169'400	28'675'600	4'506'200	18,64
39 Imputations internes	284'155'718,74	276'707'400	279'328'600	2'621'200	0,95
4 Revenus d'exploitation	2'000'259'464,41	1'965'486'400	1'964'808'800	-677'600	-0,03
40 Revenus fiscaux	629'955'177,57	613'650'000	615'050'000	1'400'000	0,23
41 Patentes et concessions	480'107,70	490'000	480'000	-10'000	-2,04
42 Taxes et redevances	679'278'867,62	626'924'100	630'649'500	3'725'400	0,59
43 Revenus divers	40'551'348,69	43'749'100	34'821'800	-8'927'300	-20,41
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	55'388'287,94	96'187'200	85'857'600	-10'329'600	-10,74
46 Revenus de transferts	283'299'948,60	283'609'200	289'945'700	6'336'500	2,23
47 Subventions à redistribuer	27'150'007,55	24'169'400	28'675'600	4'506'200	18,64
49 Imputations internes	284'155'718,74	276'707'400	279'328'600	2'621'200	0,95
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Excédent de charges (-)	-60'178'227,00	-115'994'400	-135'993'300	-19'998'900	17,24
34 Charges financières	54'537'119,71	65'301'400	63'777'100	-1'524'300	-2,33
44 Revenus financiers	122'119'634,16	103'338'100	122'114'500	18'776'400	18,17
RESULTAT FINANCIER					
Excédent de revenus (+)	67'582'514,45	38'036'700	58'337'400	20'300'700	53,37
RESULTAT OPERATIONNEL					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	7'404'287,45	-77'957'700	-77'655'900	301'800	

NB : les montants présentés comprennent les imputations internes (groupes 39 et 49), notamment les prestations facturées entre les services de l'administration. Ces opérations sont comptabilisées symétriquement en charges et en revenus et sont donc sans incidence sur le résultat de la Ville.

Principaux éléments

Les principaux développements qui impliquent des augmentations de charges pour le budget 2027 sont :

- **Enfance** : Plus de 200 places en préscolaire et parascolaire créées depuis la rentrée 2026 et 90 nouvelles places d'accueil durant les vacances pour un montant total de CHF 2 millions ;
- **Culture** : Soutien accru aux lieux culturels lausannois tels que Les Jumeaux, les Théâtres Boulimie, 2.21 et Pulloff ; Développement de la création, de la musique et des manifestations culturelles ; Amélioration des conditions de travail des artistes ; Sécurisation des musées communaux ;
- **Sport** : Développement du programme « Sport pour toutes et tous » ; Expérimentation d'horaires élargis dans les piscines estivales ; Soutien à l'Observatoire du sport féminin ;
- **Climat et patrimoine arboré** : Accélération de la désimperméabilisation dans les secteurs les plus vulnérables ; Moyens supplémentaires pour entretenir les nouveaux aménagements paysagers et arborés ;
- **Sécurité** : Maintien des moyens pour la présence en rue des agentes et agents d'accueil et de sécurité ;
- **Accessibilité universelle** : Adaptation du patrimoine communal en faveur de l'accessibilité universelle ; Accélération de la mise aux normes Lhand des arrêts de transports publics ;
- **Mobilité** : Développement du réseau de bus ; Meilleure coordination et communication des chantiers ;
- **Transition énergétique** : Développement du programme Équiwatt ;
- **Formation professionnelle** : Mise en place d'un centre de formation interne dédié aux métiers de la logistique ;
- **Cohésion sociale** : la municipalisation des prestations socio-sanitaires de la Fondation ABS destinées aux personnes consommant des substances n'est pas intégrée au présent budget. Elle vous est proposée dans le cadre d'un préavis distinct.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit :

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	2'114'974'811,12	2'146'782'200	2'164'579'200	17'797'000	0,83
Culture et développement urbain	359'255'947,37	368'336'300	381'698'900	13'362'600	3,63
Sécurité et économie	307'239'034,65	321'597'200	336'063'000	14'465'800	4,50
Sports et cohésion sociale	162'663'489,67	167'904'200	172'152'900	4'248'700	2,53
Logement, environnement et architecture	176'785'021,45	177'777'500	180'631'000	2'853'500	1,61
Enfance, jeunesse et quartiers	312'346'208,62	328'316'100	340'567'800	12'251'700	3,73
Finances et mobilité	207'878'495,14	216'022'000	215'301'900	-720'100	-0,33
Services industriels	588'806'614,22	566'828'900	538'163'700	-28'665'200	-5,06
Revenus	2'122'379'098,57	2'068'824'500	2'086'923'300	18'098'800	0,87
Culture et développement urbain	136'839'082,26	130'733'300	134'901'400	4'168'100	3,19
Sécurité et économie	219'893'091,84	224'339'200	229'129'200	4'790'000	2,14
Sports et cohésion sociale	86'980'022,93	87'625'300	91'140'800	3'515'500	4,01
Logement, environnement et architecture	147'445'210,02	139'421'300	145'312'600	5'891'300	4,23
Enfance, jeunesse et quartiers	111'991'009,51	114'426'700	120'929'100	6'502'400	5,68
Finances et mobilité	805'412'484,23	768'621'400	789'047'900	20'426'500	2,66
Services industriels	613'818'197,78	603'657'300	576'462'300	-27'195'000	-4,51
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	7'404'287,45	-77'957'700	-77'655'900	301'800	

3 Charges

Convention de lecture : les variations sont exprimées par rapport au budget 2026. Un montant positif (+) indique une augmentation des charges, tandis qu'un montant négatif (-) indique une diminution des charges.

30 Charges de personnel

+CHF 21.3 millions ou 3.0%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	45'148'382,38	46'974'400	47'841'400	867'000	1,8
Sécurité et économie	172'582'869,96	185'862'900	192'744'800	6'881'900	3,7
Sports et cohésion sociale	76'556'914,83	82'405'100	85'625'100	3'220'000	3,9
Logement, environnement et architecture	73'597'641,96	76'723'600	77'677'400	953'800	1,2
Enfance, jeunesse et quartiers	147'111'159,31	161'097'300	166'116'200	5'018'900	3,1
Finances et mobilité	75'069'595,04	75'877'700	75'758'400	-119'300	-0,2
Services industriels	77'450'254,40	88'174'600	89'224'700	1'050'100	1,2
Sous-total	667'516'817,88	717'115'600	734'988'000	17'872'400	2,5
Correctif de la masse salariale et indexation	0,00	-7'400'000	-4'000'000	3'400'000	-45,9
Total	667'516'817,88	709'715'600	730'988'000	21'272'400	3,0

Les effectifs augmentent de 46.7 ept par rapport au budget 2026, contribuant ainsi à la hausse de la masse salariale.

Cette évolution s'explique notamment par les éléments suivants :

- **Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)** : l'augmentation des effectifs est principalement liée à la création de près de 200 places d'accueil préscolaire et parascolaire depuis la rentrée 2026, ainsi que de 90 places supplémentaires d'accueil durant les vacances scolaires.
- **Sécurité et économie (SE)** : L'augmentation s'explique principalement par la hausse des charges de personnel du Service du Corps de police, liée notamment à l'augmentation des effectifs en formation et, dans une moindre mesure, par les coûts liés à l'écolage complet de cinq aspirants sapeurs-pompiers et aux évaluations médicales pour le travail de nuit des sapeurs-pompiers professionnels au Service de protection et sauvetage.
- **Sports et cohésion sociale (SCS)** : la hausse de la masse salariale résulte notamment des effectifs supplémentaires du Service du travail, en réponse à la hausse du chômage, ainsi que de l'agence d'assurances sociales et du Service de l'inclusion et actions sociales de proximité. Les effectifs liés à la municipalisation de la Fondation ABS, traitée dans un préavis distinct, ne sont pas compris dans l'augmentation présentée ci-dessus.
- **Services industriels (SIL)** : des effectifs supplémentaires pour accompagner le développement des réseaux thermiques, renforcer les compétences en géothermie et en environnement ainsi qu'à adapter les ressources aux projets énergétiques.

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

-CHF 8.4 millions ou -1.9%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges de matières et de marchandises (hors SIL)	15'393'219,44	17'039'500	17'528'400	488'900	2,9
Immobilisations n'étant pas portées à l'actif	21'911'706,45	36'560'900	38'651'800	2'090'900	5,7
Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	6'829'194,09	6'215'700	7'194'400	978'700	15,7
Prestations de services et honoraires (hors SIL)	99'725'535,71	97'759'900	104'161'500	6'401'600	6,5
Gros entretien et entretien courant (immeubles, routes et installations)	35'772'221,25	36'259'800	39'813'400	3'553'600	9,8
Entretien des équipements, du matériel et des logiciels	6'671'323,70	11'947'300	9'425'300	-2'522'000	-21,1
Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	19'377'304,85	34'853'800	35'225'400	371'600	1,1
Remboursement de frais	2'416'647,79	2'252'100	2'454'900	202'800	9,0
Réévaluations sur créances	14'751'549,39	15'606'300	15'135'100	-471'200	-3,0
Diverses charges d'exploitation	2'701'326,10	3'860'600	4'829'700	969'100	25,1
Sous-total	225'550'028,77	262'355'900	274'419'900	12'064'000	4,6
Achats de matières et de marchandises par les SIL	189'852'921,55	121'798'000	101'706'500	-20'091'500	-16,5
Prestations de services et honoraires pour les SIL	62'988'180,68	69'320'800	68'953'300	-367'500	-0,5
Total	478'391'131,00	453'474'700	445'079'700	-8'395'000	-1,9

Sous le poste « Immobilisations n'étant pas portées à l'actif », l'augmentation est principalement liée aux achats de certificats énergétiques par le Service commercial des Services industriels (+3.9 millions), notamment ceux liés au biogaz. Cette hausse est partiellement compensée par une diminution des coûts d'achat de matériel pour les réseaux du Service de l'eau, ajustés sur la base des dépenses effectivement réalisées.

Sous le poste « Alimentation et élimination de biens-fonds, PA », l'augmentation s'explique principalement par un changement de méthodologie comptable concernant les lieux d'accueil municipaux et les institutions subventionnées des services de la petite enfance, des écoles et du parascolaire. Les frais de chauffage auparavant comptabilisés en charges financières (groupe 34, nature 343) sont désormais reflétés dans la nature 312 « Alimentation et élimination de biens-fonds, PA ».

Sous le poste « Prestations de services et honoraires (hors SIL) », l'augmentation se répartit principalement entre le Service des écoles et du parascolaire, le Service de l'eau ainsi que le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité.

- Au Service des écoles et du parascolaire, l'augmentation de CHF 1.6 million est principalement liée à la mise à jour des frais de transport Mobilis en fonction de l'évolution de la démographie scolaire. Elle intègre également les frais de gestion de La Chotte, compensés par des recettes en nature comptabilisées sous la rubrique 42, ainsi que l'imputation des charges de CHF 1.8 million liée à la réduction du droit à la déduction de l'impôt préalable, consécutive au passage à la méthode effective.
- Au Service de l'eau, l'augmentation de CHF 1.3 million est due au projet pilote d'essai lié à la pollution au 1,2,4-triazole, partiellement compensée par la rubrique 461.
- Au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, l'augmentation de CHF 0.9 million est liée au transfert, depuis le 343, du budget relatif aux frais de chauffage externes des appartements sociaux de transition.

Sous le poste « Frais d'entretien (immeubles, routes, installations, objets mobiliers) », l'augmentation s'explique principalement, au Secrétariat général LEA, par les travaux de dépollution liés à la dioxine, pour un montant de CHF 3.1 millions, financés par le Fonds pour risques génériques, avec une recette correspondante comptabilisée sous la rubrique 451 « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre ».

Sous le poste « Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles », la diminution s'explique principalement, au Service de l'eau, par le reclassement des coûts d'entretien sous la rubrique 314 « Frais d'entretien (immeubles, routes, installations, objets mobiliers) ».

Le poste « Achats de matières et de marchandises par les SIL » regroupe l'ensemble des coûts d'approvisionnement des Services industriels. Sa diminution s'explique principalement par la baisse des coûts d'approvisionnement prévue, notamment pour les achats de gaz et d'électricité.

33 Amortissements du patrimoine administratif **-CHF 20.4 millions ou -13.7%**

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	89'644'222,76	98'261'200	93'341'700	-4'919'500	-5,0
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	38'368'131,26	51'024'000	35'548'700	-15'475'300	-30,3
Total	128'012'354,02	149'285'200	128'890'400	-20'394'800	-13,7

La diminution des amortissements du patrimoine administratif s'explique principalement par un changement de traitement comptable des fouilles archéologiques et par la mise à jour de la planification des investissements.

Aux Services industriels (SIL), la baisse résulte principalement du changement de méthode comptable déjà reflété aux comptes 2025 à la demande du Canton. Pour les nouveaux investissements financés par des fonds, les amortissements et les prélèvements correspondants sont désormais échelonnés sur la durée de vie des immobilisations, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés intégralement à hauteur du financement par les fonds dès la première année.

Cette modification est sans incidence sur le résultat, la diminution des charges d'amortissement étant compensée par une diminution équivalente des prélèvements sur les fonds.

34 Charges financières

-CHF 1.5 million ou -2.3%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges d'intérêts	37'435'591,12	45'014'300	44'421'900	-592'400	-1,3
Pertes réalisées sur le PF	99'307,50	4'112'800	4'112'800	0	0,0
Frais bancaires et frais de commissions	456'269,59	685'800	618'500	-67'300	-9,8
Charges pour biens-fonds du PF	8'004'514,79	9'187'300	7'460'700	-1'726'600	-18,8
Moins-values et amortissement du PF	3'386'144,39	3'361'200	4'225'600	864'400	25,7
Opérations swap et intérêts moratoires	5'155'292,32	2'940'000	2'937'600	-2'400	-0,1
Total	54'537'119,71	65'301'400	63'777'100	-1'524'300	-2,3

Sous le poste « Charges pour biens-fonds du patrimoine financier » la diminution s'explique principalement par le reclassement au patrimoine administratif de charges auparavant budgétées au patrimoine financier, dès lors qu'elles sont liées à des prestations communales. Les frais de chauffage concernés sont désormais inscrits au groupe 31 « Charges de biens et services et autres charges d'exploitation », notamment au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (CHF 0.9 million), ainsi qu'au Service de la petite enfance et au Service des écoles et du parascolaire (CHF 0.8 million).

Sous le poste « Moins-value et amortissement du patrimoine financier », l'augmentation s'explique principalement au Service des gérances (CHF +0.6 million) par les amortissements relatifs aux travaux complémentaires de l'Auberge de Sauvabelin (préavis N° 2026/48).

35 Attributions aux fonds et financements spéciaux

+CHF 10.8 millions ou +18.2%

Cet écart se répartit entre les directions comme suit :

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	4'114'650,07	358'400	4'270'600	3'912'200	1091,6
Sécurité et économie	22'386'502,15	4'880'000	10'917'600	6'037'600	123,7
Sports et cohésion sociale	1'129'330,65	1'010'700	1'010'700	0	0,0
Logement, environnement et architecture	1'286'168,44	419'900	986'800	566'900	135,0
Enfance, jeunesse et quartiers	924'404,03	414'800	433'600	18'800	4,5
Finances et mobilité	761'479,54	262'000	262'000	0	0,0
Services industriels	52'756'736,98	52'114'100	52'393'100	279'000	0,5
Total	83'359'271,86	59'459'900	70'274'400	10'814'500	18,2

À la Direction de la culture et du développement urbain, l'augmentation provient principalement du Service de la culture, avec l'inscription au budget 2027 de CHF 3.6 millions d'attributions aux fonds casuels.

À la Direction de la sécurité et de l'économie, l'augmentation résulte d'une attribution plus élevée au Fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau, conformément au résultat prévisionnel de l'exercice 2027.

À la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, l'augmentation résulte d'une attribution au Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier, effectuée par le Service des gérances conformément aux règles de gestion du Fonds et aux dispositions du rapport-préavis N° 2015/50 relatif à la vente de biens immobiliers à l'État de Vaud (Palais de Justice de Montbenon et une partie de Riponne 10).

36 Charges de transfert

+CHF 8.9 millions ou +2.2%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions à des collectivités et à des tiers	155'848'538,13	159'557'100	166'193'400	6'636'300	4,2
Culture et développement urbain	56'988'289,69	56'827'300	58'973'900	2'146'600	3,8
Sécurité et économie	2'149'664,51	561'700	2'053'700	1'492'000	265,6
Sports et cohésion sociale	34'347'292,79	37'509'600	35'703'000	-1'806'600	-4,8
Logement, environnement et architecture	2'522'605,00	3'318'100	3'145'700	-172'400	-5,2
Enfance, jeunesse et quartiers	49'221'686,14	50'745'400	54'184'000	3'438'600	6,8
Finances et mobilité	10'619'000,00	10'595'000	10'564'000	-31'000	-0,3
Services industriels	0,00	0	1'569'100	1'569'100	-
Parts à des collectivités publiques	230'280'577,33	243'484'900	245'770'700	2'285'800	0,9
Participation à la cohésion sociale	141'836'084,30	140'100'000	145'200'000	5'100'000	3,6
Participation à des entreprises de transports	73'347'465,55	86'100'000	86'100'000	0	0,0
Réforme policière	4'251'190,00	4'400'000	4'500'000	100'000	2,3
Autres parts à des collectivités publiques	10'845'837,48	12'884'900	9'970'700	-2'914'200	-22,6
Amortissements des subventions d'investissements	5'723'274,90	5'626'600	5'601'300	-25'300	-0,4
Total	391'852'390,36	408'668'600	417'565'400	8'896'800	2,2

Note : le détail des subventions accordées par la Ville figure dans le chapitre « Subventions » de la brochure du budget 2027.

À la Direction de la culture et du développement urbain, au Secrétariat général et au Service de la culture, les subventions casuelles pour le soutien aux grands événements (CHF 0.95 million), pour les manifestations et la promotion (CHF 0.61 million) et pour le Fonds de risques pour les institutions culturelles (CHF 0.5 million) sont compensées par des prélèvements dans les fonds (voir groupe 45 ci-après). L'impact est neutre sur le résultat.

À la Direction de la sécurité et de l'économie, la taxe de séjour (CHF 1.55 million) en faveur de Lausanne Tourisme est désormais budgétée sous cette rubrique, alors qu'elle figurait dans le groupe 39 « Imputations internes » au budget 2026. Il s'agit d'un changement de méthode comptable, sans impact sur le résultat.

A la Direction des sports et de la cohésion sociale, au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, les subventions en faveur du Sleep-in et de la Marmotte (CHF 2.1 millions) inscrites au groupe 36 « Charges de transfert » au budget 2026, sont

désormais budgétées sous le groupe 37 « Subventions redistribuées ». Ce reclassement est sans incidence sur le résultat budgétaire.

A la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, au Service de la petite enfance, l'augmentation des subventions aux institutions pour l'enfance (IPEs) du Réseau-L s'explique notamment par l'adaptation de la subvention destinée à l'Accueil en Milieu Familial (AMIFA), à la suite de la reprise de sa gestion par le Service. Elle reflète également la mise en œuvre du taux d'encadrement de 1.65 ainsi que le renforcement des moyens consacrés à l'accueil des enfants à besoins particuliers.

Aux Services industriels, certaines subventions du programme Equiwatt ainsi que des prestations gratuites sont désormais budgétées sous cette rubrique, alors qu'elles figuraient dans le groupe 39 « imputation internes » au budget 2026. Il s'agit d'un changement de méthode comptable sans impact sur le résultat.

Sous le poste « Parts à des collectivités publiques », dans le cadre de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), la participation à la Cohésion sociale augmente de CHF 5.1 millions et celle à la facture policière de CHF 0.1 million par rapport au budget 2026. En tenant compte de la diminution de CHF 3.1 millions des revenus correspondants (groupe 46), la charge nette pour la Ville augmente de CHF +8.3 millions. (détail disponible dans l'annexe 3)

La participation de la Ville aux entreprises de transports publics est maintenue à CHF 86.1 millions au budget 2027. Les écarts constatés aux comptes des exercices précédents s'expliquent notamment par des difficultés à réaliser l'offre prévue et par le report de certaines mises en service. Les mesures prises devraient permettre de revenir à un niveau d'offre habituel. Le développement du réseau, notamment avec l'arrivée du tram et l'évolution de l'offre de métro, devrait entraîner une augmentation progressive de cette contribution à moyen terme.

37-47	Subventions redistribuées	+CHF 4.5 millions ou +18.6%
-------	---------------------------	------------------------------------

Sous ce poste figurent principalement les subventions de la FAJE encaissées (nature 47) puis redistribuées (nature 37) par la Ville aux différentes institutions privées d'accueil de la petite enfance.

Sous ce poste également, à la Direction des sports et de la cohésion sociale, au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, les subventions en faveur du Sleep-in et de la Marmotte (CHF 2.1 millions) ont été transférées du groupe 36 « Charges de transfert ». Ce poste 37/47 est intégralement neutre sur le résultat de la Ville.

39-49	Imputations internes	+CHF 2.6 millions ou +0.9%
-------	----------------------	-----------------------------------

L'augmentation est liée au reclassement, à hauteur de CHF 2.5 millions, des loyers pris en charge par le Service de la petite enfance et mis à disposition des institutions de la petite enfance (IPE) exploitantes.

4 Revenus

Convention de lecture : les variations sont exprimées par rapport au budget 2026. Un montant positif (+) indique une augmentation des revenus, tandis qu'un montant négatif (-) indique une diminution des revenus.

40 Revenus fiscaux

+CHF 1.4 million ou +0.2%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts personnes physiques	404'093'462,19	412'900'000	404'000'000	-8'900'000	-2,2
Impôts personnes morales	129'109'851,73	112'000'000	122'000'000	10'000'000	8,9
Impôts fonciers	54'985'794,00	54'000'000	54'000'000	0	0,0
Droits de mutations	13'731'767,05	11'500'000	11'500'000	0	0,0
Impôts sur les successions et les donations	19'331'516,90	15'000'000	15'000'000	0	0,0
Impôts sur les divertissements	8'306'615,70	7'850'000	8'150'000	300'000	3,8
Impôts sur les chiens	396'170,00	400'000	400'000	0	0,0
Total	629'955'177,57	613'650'000	615'050'000	1'400'000	0,2

Note : le passage à MCH2 modifie le classement de certaines recettes. Avec le nouveau périmètre de présentation, les recettes fiscales atteignent CHF 615 millions.

Les recettes fiscales sont en hausse de CHF 1.4 million, soit une augmentation de 0.2% par rapport au budget 2026. Dans un contexte conjoncturel incertain, les prévisions pour 2027 reposent sur des hypothèses prudentes, tenant notamment compte du caractère potentiellement non récurrent de certaines recettes enregistrées en 2025.

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en diminution de CHF 8.9 millions (-2.2%) par rapport au budget 2026, principalement en raison d'une hausse moins grande qu'attendue de l'impôt sur le revenu. Cet ajustement tient compte du montant enregistré aux comptes 2025.

Personnes morales

Les recettes fiscales des personnes morales sont budgétées en hausse de CHF 10 millions (+8.9%) par rapport au budget 2026, tout en restant inférieures de CHF 7.1 millions aux comptes 2025.

Ces derniers avaient bénéficié d'une évolution particulièrement favorable, liée notamment à des facteurs conjoncturels et à des éléments exceptionnels qui ne sont pas intégralement reconduits dans les prévisions 2027.

Autres impôts

Les recettes provenant d'autres impôts demeurent globalement stables par rapport au budget 2026.

41 Patentes et concessions

-CHF 0 million ou -2.0%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes de boissons et tabac	480'107,70	490'000	480'000	-10'000	-2,0

Les variations observées sont limitées et n'appellent pas de commentaire particulier.

42 Taxes et redevances

+CHF 3.7 millions ou +0.6%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Emoluments pour actes administratifs	8'966'522,28	10'136'500	9'985'500	-151'000	-1,5
Taxes d'utilisation et prestations de service	199'320'886,17	202'670'500	211'362'400	8'691'900	4,3
Recettes sur ventes (hors SIL)	12'472'788,12	12'807'900	12'802'100	-5'800	0,0
Remboursements et participations de tiers	13'030'793,88	6'050'700	6'659'500	608'800	10,1
Amendes	23'289'231,65	28'340'000	28'300'400	-39'600	-0,1
Recettes sur ventes des Services industriels	422'198'645,52	366'918'500	361'539'600	-5'378'900	-1,5
Total	679'278'867,62	626'924'100	630'649'500	3'725'400	0,6

Sous la rubrique « Taxes d'utilisation et prestations de services », l'augmentation provient principalement du Service de l'eau (+CHF 9 millions), à la suite d'un ajustement des prévisions sur la base des recettes constatées en 2026. Cette hausse est partiellement compensée par une diminution des recettes du Service de protection et sauvetage (-CHF 5.8 millions), liée au nouveau modèle de financement des interventions ambulancières, dont les revenus correspondants sont désormais comptabilisés au groupe 46 « Revenus de transferts » (voir groupe 46 ci-après).

À la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, les revenus progressent également en raison de la création de nouvelles places d'accueil et de l'adaptation de la tarification (+CHF 3.5 millions).

Sous le poste « Recettes sur ventes des SIL », la diminution provient principalement des ventes internes d'énergie à la Ville, comptabilisées au groupe 425 au budget 2026 et au groupe 493 « Imputations internes » au budget 2027. La baisse par rapport aux comptes 2025 s'explique par la diminution de 10% du tarif de l'électricité, ainsi que par la baisse des tarifs appliqués aux revendeurs et des volumes vendus aux clients régulés pour le gaz.

43 Revenus divers

-CHF 8.9 millions ou -20.4%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Revenus d'exploitation divers	25'328'693,30	18'516'600	15'323'800	-3'192'800	-17,2
Activation des prestations propres	14'462'273,04	24'432'500	18'723'000	-5'709'500	-23,4
Autres revenus	760'382,35	800'000	775'000	-25'000	-3,1
Total	40'551'348,69	43'749'100	34'821'800	-8'927'300	-20,4

Aux Services industriels, les prestations propres activées, correspondant principalement aux coûts de la main d'œuvre interne imputés aux crédits d'investissements, diminuent de CHF -6.9 millions par rapport au budget 2026. Cette évolution résulte principalement d'un ajustement des prévisions, dont le niveau avait été surestimé au budget 2026.

Sous le poste « Revenus d'exploitation divers », la diminution s'explique principalement par l'absence, au budget 2027, de la participation du propriétaire aux travaux du CVE de la Maille, comptabilisés au Service de la petite enfance pour CHF 2.2 millions au budget 2026. Cette baisse de revenus est compensée par l'absence des charges correspondantes (nature 314).

44 Revenus financiers

+CHF 18.8 millions ou +18.2%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Revenus des intérêts	7'386'553,24	7'024'900	7'047'000	22'100	0,3
Gains réalisés du PF	17'292'284,35	3'097'100	3'162'100	65'000	2,1
Revenus de participations du PF	212'370,00	211'200	211'200	0	0,0
Produits des immeubles du PF	45'683'846,22	46'525'800	50'504'800	3'979'000	8,6
Revenus financiers de prêts et de participations du PA	14'142'344,60	10'448'400	23'703'900	13'255'500	126,9
Produits des immeubles du PA	6'269'760,63	6'265'800	5'774'000	-491'800	-7,8
Redevances d'utilisation	30'839'282,46	29'614'900	31'561'500	1'946'600	6,6
Autres revenus financiers	293'192,66	150'000	150'000	0	0,0
Total	122'119'634,16	103'338'100	122'114'500	18'776'400	18,2

Sous le poste « Produit des immeubles du patrimoine financier », l'augmentation s'explique, au Service des gérances par les acquisitions de nouveaux immeubles préemptés et par un ajustement de la facturation des DDP (+CHF 3.9 millions).

Sous le poste « Revenus financiers de prêts et de participation du patrimoine administratif », l'importante augmentation s'explique par une hausse attendue du dividende de EOS Holding de CHF 13.3 millions.

Sous le poste « Redevances d'utilisations », au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (+CHF 2 millions), les revenus perçus dans le cadre de l'occupation du domaine public ont été adaptés à la hausse selon le réel du dernier exercice. Par ailleurs, la projection des revenus du stationnement a été adaptée à la hausse et les nouveaux revenus en lien avec le déploiement des vélobox ont été valorisés.

45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux **-CHF 10.3 millions ou -10.7%**

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	4'111'377,91	386'600	5'263'800	4'877'200	1261,6
Sécurité et économie	7'058'867,09	17'421'600	11'757'200	-5'664'400	-32,5
Sports et cohésion sociale	5'947'698,30	5'137'800	5'792'800	655'000	12,7
Logement, environnement et architecture	9'565'786,01	8'602'400	12'633'900	4'031'500	46,9
Enfance, jeunesse et quartiers	3'254'938,98	6'283'500	6'432'500	149'000	2,4
Finances et mobilité	2'502'525,84	4'630'100	4'223'300	-406'800	-8,8
Services industriels	22'947'093,81	53'725'200	39'754'100	-13'971'100	-26,0
Total	55'388'287,94	96'187'200	85'857'600	-10'329'600	-10,7

Pour la Direction de la culture et du développement urbain, l'augmentation des revenus s'explique, au Service de la culture, par la budgétisation, en 2027, de prélèvements sur les fonds dévolus aux soutiens culturels, à hauteur de CHF 4.1 millions, dont principalement :

- Fonds des arts de la scène pour CHF 1.63 million ;
- Fonds de soutien aux grands événements pour CHF 0.95 million ;
- Fonds pour les manifestations et la promotion CHF 0.61 million ;
- Fonds de risques pour les institutions culturelles pour CHF 0.5 million.

Pour la Direction de la sécurité et de l'économie, la diminution des recettes résulte de la baisse du résultat projeté du Service de l'eau pour l'exercice 2027.

Pour la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, l'augmentation de CHF 4 millions, s'explique, au Service des gérances, à hauteur d'environ CHF 1 million, par des prélèvements sur le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier dans le cadre de différents préavis. Elle s'explique également, au Secrétariat général LEA, à hauteur d'environ CHF 3 millions, par un prélèvement sur le Fonds pour risques génériques destiné à financer des travaux de dépollution liés à la dioxine.

Pour la Direction des services industriels, la diminution des revenus s'explique principalement, au Service patrimoine, par la baisse des prélèvements sur les fonds, à la suite du changement de méthode comptable concernant les compensations d'investissements.

Les autres variations observées sur le groupe 45 sont peu significatives.

46 Revenus de transferts

+CHF 6.3 millions ou +2.2%

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart (+/-) Budget 2026 - 2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	121'508'162,06	120'800'000	117'700'000	-3'100'000	-2,6
Part à l'impôt sur les gains immobiliers	7'977'174,55	5'500'000	6'400'000	900'000	16,4
Impôts sur le revenu des frontaliers	16'707'715,25	17'000'000	17'000'000	0	0,0
Dédommagements des collectivités locales	96'035'124,38	95'276'100	104'595'300	9'319'200	9,8
Participations et remb. du Canton - FAJE	24'798'501,70	26'792'700	26'316'200	-476'500	-1,8
Subventions de collectivités et de tiers	2'176'124,18	4'107'900	2'777'500	-1'330'400	-32,4
Autres revenus de transferts	14'097'146,48	14'132'500	15'156'700	1'024'200	7,2
Total	283'299'948,60	283'609'200	289'945'700	6'336'500	2,2

La diminution enregistrée au titre du « Fonds de péréquation intercommunal » s'explique par une baisse de CHF 3.1 millions des revenus issus de la péréquation intercommunale, sur le volet « péréquation des ressources ».

Sous le poste « Dédommagements des collectivités locales », l'augmentation de CHF 5.8 millions au Service de protection et sauvetage résulte de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2027, du nouveau modèle de financement de la Direction générale de la santé (DGS). Les recettes liées aux interventions ambulancières étant désormais directement perçues par la DGS, leur diminution au groupe 42 est compensée par une augmentation de la contribution cantonale au groupe 46.

Cette évolution s'explique également, au Service de l'eau, par les participations du canton de Genève et des communes vaudoises aux dépenses liées à la pollution au 1,2,4-triazole, en contrepartie des charges inscrites à la rubrique 313.

Au Service social, la hausse provient principalement de l'augmentation des financements cantonaux destinés au Centre social régional et à l'Agence d'assurances sociales, ainsi que des remboursements cantonaux liés aux charges du Service du travail et à la prise en charge des demandeurs d'emploi.

Finalement, la diminution du poste « Subventions de collectivités et de tiers » s'explique, au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, avec le reclassement de deux subventions transférées sous le groupe 47.

6. Plan des investissements pour les années 2027 à 2030

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2027 à 2030, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2027 à 2030, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2030, classés par service, puis par date de sortie du préavis soumis au vote.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2027 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		Total
	Sur crédits votés au 30.09.2026	Sur crédits à voter	
Culture et développement urbain	5,1	4,3	9,4
Sécurité et économie	33,4	19,3	52,7
Sports et cohésion sociale	0,6	4,7	5,3
Logement, environnement et architecture	23,4	10,4	33,7
Enfance, jeunesse et quartiers	10,0	13,7	23,7
Finances et mobilité	38,6	4,9	43,4
Services industriels	47,2	10,8	58,0
Objets multidirections	0,0	21,4	21,4
Objets Métamorphose	14,4	15,7	30,1
Total général	172,6	105,1	277,7

Les recettes d'investissements pour 2027 sont évaluées à CHF 53.7 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 234 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 10 millions.

Les principales dépenses prévues pour 2027 sont les suivantes (en millions de CHF, hors autorisations d'achats) :

Climat : énergie et changement climatique	76,2
Rénovation et extension des réseaux	37,1
Renouvellement du réseau électrique	14,3
Développement du réseau CAD à l'est, à l'ouest et au sud	8,2
Déploiement de compteurs intelligents	7,0
Plan lumière	2,8
Extension CAD : Croisettes	2,0
Extension Maupas Valency	1,5
Assainissement et pilotage des sous-stations du réseau CAD	1,2
Divers	2,1
Climat : bâtiment (y compris efficacité énergétique)	38,0
Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley	10,1
Centre Funéraire de Montoie	6,3
Programme d'entretien des bâtiments	5,1
Fondation de l'Hermitage	3,6
Stratégie d'assainissement bâtiments	3,6
Collection de l'Art Brut	2,8
Théâtre Kléber-Méleau (TKM)	2,0
Espace des inventions, Maison de l'enfance, Centre aéré et Jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse	1,5
Travaux d'assainissement et de rénovation des temples protestants	1,1
Divers	1,9
Climat : mobilité	32,9
Axes-forts – Tramway	5,0
Rues vivantes	4,4
Léman 2030	3,6
Mobilité durable	3,4
PALM 2025	2,6

Axes-forts – Mesures d'accompagnement	2,5
PALM 2007 - BHNS Confrérie / Saint-François	1,7
PALM – BHNS PP6 – PP8 – PP11	1,6
Ancien-Stand	1,5
Divers	6,6
Climat : patrimoine arboré et biodiversité	7,1
Entretien annuel SPADOM	3,6
Réaménagement de diverses places de jeux – 4 ^e et 5 ^e étapes	1,7
Crédit-cadre 2027-2028 SPADOM	1,1
Lausanne jardins 2029	0,5
Divers	0,2
Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et sports	32,6
Rénovation du collège de Montriond et extension APEMS	6,2
Plaines-du-Loup PA 2 et Prés-de-Vidy PA 1 : CE écoles et espaces publics	3,8
Assainissement des bâtiments scolaires	3,2
Assainissement et entretien des installations sportives	2,4
Rénovation du collège de St-Roch	2,2
Développement du site scolaire et parascolaire de Vers-chez-les-Blanc	1,9
Extension de la Sallaz	1,8
Rénovation du bâtiment du centre sportif de la Vallée de la Jeunesse	1,7
Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1	1,7
Groupe scolaire de Béthusy	1,5
Divers	6,2
Développement des quartiers	22,5
Écoquartier des Plaines-du-Loup	11,7
Écoquartier des Prés-de-Vidy	9,0
Coubertin	1,2
Divers	0,6
Investissements dans le domaine de l'eau	48,3
Rénovation et extension des réseaux	16,2
Réfections urgentes de l'usine de Bret	3,7
Rénovation des galeries du Pays d'Enhaut, tranche 1	3,0
Revitalisation des sources de la Bressonne, du ruisseau de Vennes et des sources du Riolet	2,9
Réfection du réservoir de Crissier	2,5
Rénovation STAP EU hors AGEV	2,0
Dérivation du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne	1,8
Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre - Phase 1	1,4
AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix - EAU	1,4
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice	1,0
Mise à niveau du CEGEL 5	1,0
Divers	11,4
Numérique et autres	20,1
Crédits-cadres pour projets informatiques	2,8
Renouvellement des systèmes d'information police	2,6
Evolution et extension du réseau RECOLTE	2,3
Postes de travail - Digital workplace	2,2
Changement ERP RH	2,0
Evolutions informatiques des Services industriels (SIL)	1,1
Divers	7,1

7. Autofinancement des investissements et besoins de financement

L'évolution de l'endettement dépend notamment de la capacité d'autofinancement dégagée par le compte de fonctionnement et du volume des investissements prévus, y compris les acquisitions de matériel, de logiciels, de véhicules et de machines.

La comparaison entre ces ressources et les dépenses d'investissement permet de déterminer les besoins de financement de la Ville et leur incidence sur l'endettement.

Pour 2027, avec une capacité d'autofinancement estimée à CHF 36 millions et des investissements nets prévus de CHF 234 millions, le besoin de financement théorique s'élève à environ CHF 198 millions, soit un taux d'autofinancement des investissements de 15%.

Ce besoin doit toutefois être relativisé au regard du taux de réalisation historiquement constaté des investissements. En effet, les délais liés aux procédures administratives, aux autorisations, aux marchés publics ou à l'exécution des projets peuvent entraîner un report des dépenses sur les exercices suivants. L'évolution effective de l'endettement dépendra ainsi du rythme de réalisation des investissements et des autres flux de trésorerie de la Ville.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	77,7	
Amortissements		128,9
Attributions aux réserves		70,3
Prélèvements sur les réserves	85,9	
	<u>163,5</u>	<u>199,2</u>
Autofinancement	<u>35,7</u>	<u>199,2</u>
	<u>199,2</u>	<u>199,2</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	277,7	
Autorisations d'achats	10,0	
Subventions et recettes sur investissements		53,7
	<u>287,7</u>	<u>53,7</u>
Investissements nets	<u>287,7</u>	<u>234,0</u>
	<u>287,7</u>	<u>287,7</u>
Financement		
	Mios de CHF	%
Investissements nets	234,0	100,0
./. Autofinancement	<u>35,7</u>	<u>15,2</u>
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>198,3</u>	<u>84,8</u>

8. Impact sur le climat et le développement durable

Le budget 2027 prévoit les ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités de la Municipalité en matière de développement durable, notamment à travers les investissements dans la transition énergétique, l'assainissement des bâtiments, le patrimoine arboré, la végétalisation et les transports publics. Les moyens consacrés à l'accueil de jour, à la cohésion sociale et à l'accessibilité universelle contribuent également à ses dimensions sociales.

9. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Le budget 2027 prévoit des moyens destinés à améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, notamment à travers l'adaptation progressive des arrêts de bus et des bâtiments administratifs.

10. Aspects financiers

10.1 Incidences sur le budget d'investissement

Le présent préavis présente le Plan des investissements pour les années 2027 à 2030, ainsi que les dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2027. Les investissements concernés feront, le cas échéant, l'objet de demandes de crédits spécifiques soumises au Conseil communal.

10.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Le présent préavis soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement 2027, qui prévoit les charges et les revenus nécessaires à l'accomplissement des missions de la Ville et à la mise en œuvre des priorités de la Municipalité.

11. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2026 / 75 de la Municipalité, du 22 octobre 2026 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2027 comme suit :

Charges	CHF 2'164'579'200.-
Revenus	CHF 2'086'923'300.-
Excédent de charges	CHF 77'655'900.-

2. de prendre acte du Plan des investissements pour les années 2027 à 2030

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes :

Plan des investissements 2027-2030
Péréquation + Transports
Transition de MCH1 à MCH2